



Se pacser en ayant un visa court séjour

Par **foufa**, le **15/04/2009** à **10:12**

Bonjour,
je suis tunisienne et je suis arrivée en france avec un visa court séjour qui expire à la fin de ce mois, avec mon copain français on a décidé de se pacser avant l'expiration de mon visa et je voudrais bien savoir si le fait de se pacser renforce mes chances de transformer mon visa de court séjour en un visa long séjour? si non ya t'ils d'autres solutions légales qui me permettront de rester en france après l'expiration de mon visa touristique? merci de me répondre et de me donner des solutions pour aboutir à mes fins.

Par **DOUIDI**, le **15/04/2009** à **18:12**

bonjour ami tunisien etre pacser avec un français te donne le droit d'avoir un titre de séjour provisoire alors fait le vite et merci